



ENDUIT D'IMPERMEABILISATION EN SURFACE INTERNE OU EXTERNE POUR PISCINES, RESERVOIRS, FONDATIONS, CAVES, MURS, ETC.

PERIMETRE



MUREX

PROPRIETES

MUREX est un **mélange complexe** de ciments, de charges et d'adjuvants destiné à **tous types d'étanchéité**.

MUREX résiste durablement aux **pressions et contre pressions d'eau**, à l'intérieur comme à l'extérieur.

MUREX s'utilise comme **revêtement rigide d'imperméabilisation** de surface enterrée et trouve son application dans tous les cas de **murs humides ou présentant des infiltrations** (sous-sols, caves, soubassements) selon DTU 14.1* des travaux de cuvelage.

MUREX peut également s'appliquer pour **éviter les fuites ou pertes d'un réservoir** en béton, et est donc parfaitement adapté pour l'**étanchéité des piscines**.

MUREX est **microporeux**, il laisse donc **respirer** le support sur lequel on l'applique.

MUREX trouve également son application dans les travaux suivants :

- Enduits extérieurs de construction en élévation, enterrées ou immergées.
- Imperméabilisation de tunnels, fosses, galeries, collecteurs.
- Imperméabilisation sous carrelage.
- Enduit sur polystyrène expansé et bitume.
- Etanchéité de joints entre sols et murs.
- Arases de fondation.

Alimentarité : MUREX ne modifie pas la structure organoleptique de l'eau mise à son contact.

MISE EN OEUVRE

Toujours consulter les documents techniques avant application.

MUREX s'applique à la brosse ou à la truelle en **2 couches** sur un support sain, propre, dégraissé et dépoussiéré.

Les fissures doivent être traitées au préalable.

Préparer la quantité d'eau nécessaire (15 à 20 % en poids du MUREX selon les cas) puis verser progressivement tout en mélangeant avec un **malaxeur lent**.

Laisser reposer deux minutes.

Toujours **humidifier le support** avant application.

Appliquer une première couche crémeuse (25% d'eau) en travaillant grassement afin **d'obtenir** toutes les inégalités du support (environ 1.5 KG à 2 KG au M2).

Après **8 heures** de séchage, humidifier la première couche et appliquer une **seconde passe** à raison de 1.5 KG par M2. Dans le cas de forte pression, une troisième couche (1 KG / M2) peut être nécessaire.

PISCINE : Attendre **28 jours** avant de mettre en eau.

Supports Anciens : Eliminer toutes parties friables ou non adhérentes au support.

Appliquer une première couche de MUREX additionné de SUPERFIX (1 litre de SUPERFIX pour 25 kg de MUREX).

SECURITE D'EMPLOI



GHS05



GHS07

Mention d'avertissement : DANGER

Composants dangereux : Clinker de ciment Portland, poussière de four de cimenterie

H315 : Provoque une irritation cutanée

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée

H318 : Provoque des lésions oculaires graves

H335 : Peut irriter les voies respiratoires

P501 : Eliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P304 + P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P261 : Eviter de respirer les poussières.

P333 + P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P102 : Tenir hors de portée des enfants

Retrouvez nos vidéos sur notre chaîne YouTube
« Périmètre bâtiment »

Produit à usage strictement professionnel. Risque de réaction chimique dangereuse avec les acides. Fiche de Sécurité disponible sur notre site Internet www.perimetre.pro, rubrique « Produits ». Cette fiche technique annule et remplace toutes les précédentes concernant ce produit.

Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison. DLU 1 AN. 20/05/2020